

2074 W

FR AD60/2074 W

Répertoire méthodique des cahiers d'expression citoyenne

Dates extrêmes : 2019
Niveau de description : article
Métrage linéaire : 1,87 ml
Nombre d'articles : 287

BEAUVAIS
2019, 2021, 2025

PRESENTATION GENERALE DU FONDS

Description

Il s'agit des cahiers d'expression citoyenne (parfois appelés « cahiers de doléances ») ouverts par les communes dans le cadre du Grand débat national tenu de janvier à mars 2019 puis centralisés par la préfecture.

Modalités d'entrée

Les cahiers ont été versés le 27 mars 2019 par le service de coordination de l'action départementale de la préfecture.

Les cahiers de Dompierre (2074 W 9/4) et Canechancourt (2074 W 11/10) ont été transmis directement à la Présidence de la République par les communes. Les archives départementales de l'Oise les ont reçus le 24 mai 2019 pour conservation définitive.

Le cahier d'Auger-Sain-Vincent a été remis par le maire de la commune le 3 octobre 2024 (2074 W 1/24).

Conditions d'accès

Il s'agit d'archives publiques régies par les articles L. 213-1 à L. 213-3 du code du patrimoine.

Suite à la publication au *Journal officiel* de l'[arrêté du 29 avril 2025](#) portant ouverture des archives produites ou reçues à l'occasion du Grand débat national, l'ensemble des cahiers citoyens conservés par les archives départementales sont librement communicables.

Conditions de reproduction

Les reproductions sont possibles en application de l'arrêté portant règlement de la salle de lecture des Archives départementales de l'Oise.

Si l'arrêté du 29 avril 2025 autorise désormais leur consultation et leur reproduction par toute personne qui en fait la demande, la réutilisation des informations à caractère personnel qu'ils contiennent demeure encadrée par les articles L. 321-1 et L. 321-2 du code des relations entre le public et l'administration ainsi que par la réglementation relative à la protection des données personnelles. Leur diffusion en ligne, notamment, n'est donc possible qu'après anonymisation ou recueil du consentement des personnes concernées.

Caractéristiques matérielles

284 cahiers sont conditionnés dans 18 boîtes mais cotés à l'unité. 3 registres sont rangés à part. Ils sont classés par arrondissement puis selon l'ordre alphabétique des communes.

Date de la description

Le fonds a été classé et inventorié en 2019 par Vivien Albaut, Ludovic Bouquillion, Florence Dellus, Emmanuelle Denis, Sabrina Leclercq, Hélène Lhomme, Elodie Lukasz, Lauryne Médioni, Mélanie Dumoulin, Charlotte Pagnier et Clotilde Romet. La description a été effectuée par Hélène Lhomme.

Une première version du bordereau de versement a été validée le 9 avril 2019, le 12 décembre 2019 et le 16 avril 2021. Le présent instrument de recherche a été validé le 2 mai 2025.

REPertoire METHODIQUE

2074 W 1/1-21/14 Cahiers d'expression citoyenne ouverts par les communes dans le cadre du Grand débat national. 2019

2074 W 1/1-7/10 Arrondissement de Beauvais.

2074 W 1/1	Abancourt.	Communicable immédiatement
2074 W 1/2	Abbecourt.	Communicable immédiatement
2074 W 1/3	Achy.	Communicable immédiatement
2074 W 1/4	Amblainville.	Communicable immédiatement
2074 W 1/5	Auchy-la-Montagne.	Communicable immédiatement
2074 W 1/24	Auger-Saint-Vincent	Communicable immédiatement
2074 W 1/6	Auneuil.	Communicable immédiatement
2074 W 1/7	Auteuil.	Communicable immédiatement
2074 W 1/8	Aux Marais.	Communicable immédiatement
2074 W 1/9	Beaudéduit.	Communicable immédiatement
2074 W 2*	Beauvais.	Communicable immédiatement
2074 W 1/10	Berneuil-en-Bray.	Communicable immédiatement
2074 W 1/11	Berthecourt.	Communicable immédiatement
2074 W 1/12	Bonlier.	Communicable immédiatement
2074 W 1/13	Bornel.	Communicable immédiatement
2074 W 1/14	Bresles.	Communicable immédiatement
2074 W 1/15	Briot.	Communicable immédiatement
2074 W 1/16	Catheux.	Communicable immédiatement
2074 W 1/17	Cauvigny.	Communicable immédiatement
2074 W 1/18	Cempuis.	Communicable immédiatement
2074 W 1/19	Chambors.	Communicable immédiatement
2074 W 1/20	Chaumont-en-Vexin.	Communicable immédiatement
2074 W 1/21	Choqueuse-les-Bénards.	Communicable immédiatement
2074 W 1/22	Cormeilles.	Communicable immédiatement
2074 W 1/23	Crèvecœur-le-Grand.	Communicable immédiatement
2074 W 3/1	Dargies.	Communicable immédiatement
2074 W 3/2	Delincourt.	Communicable immédiatement
2074 W 3/3	Énencourt-Léage.	Communicable immédiatement
2074 W 3/4	Éragny-sur-Epte.	Communicable immédiatement
2074 W 3/5	Esches.	Communicable immédiatement
2074 W 4*	Flavacourt.	Communicable immédiatement
2074 W 3/6	Fleury.	Communicable immédiatement
2074 W 3/7	Formerie.	Communicable immédiatement
2074 W 3/8	Fouilloy.	Communicable immédiatement
2074 W 3/9	Fouquénies.	Communicable immédiatement
2074 W 3/10	Frocourt.	Communicable immédiatement
2074 W 3/11	Gerberoy.	Communicable immédiatement
2074 W 3/12	Goincourt.	Communicable immédiatement
2074 W 3/13	Grandvilliers.	Communicable immédiatement
2074 W 3/14	Grémévillers.	Communicable immédiatement
2074 W 3/15	Hanvoile.	Communicable immédiatement
2074 W 3/16	Haudivillers.	Communicable immédiatement
2074 W 3/17	Hécourt.	Communicable immédiatement
2074 W 3/18	Herchies.	Communicable immédiatement
2074 W 3/19	Hermes.	Communicable immédiatement
2074 W 3/20	Hodenc-en-Bray.	Communicable immédiatement
2074 W 3/21	Jouy-sous-Thelle.	Communicable immédiatement

2074 W 5/1	La Houssoye.	Communicable immédiatement
2074 W 5/2	La Neuville-sur-Oudeuil.	Communicable immédiatement
2074 W 5/3	Laboissière-en-Thelle.	Communicable immédiatement
2074 W 5/4	Lachapelle-aux-Pots.	Communicable immédiatement
2074 W 5/5	Lachapelle-Saint-Pierre.	Communicable immédiatement
2074 W 5/6	Lalande-en-Son.	Communicable immédiatement
2074 W 5/7	Lattainville.	Communicable immédiatement
2074 W 5/8	Lavillettertre.	Communicable immédiatement
2074 W 5/9	Le Coudray-Saint-Germer.	Communicable immédiatement
2074 W 5/10	Le Crocq.	Communicable immédiatement
2074 W 5/11	Le Fay-Saint-Quentin.	Communicable immédiatement
2074 W 5/12	Le Mesnil-Théribus.	Communicable immédiatement
2074 W 5/13	Le Mont-Saint-Adrien.	Communicable immédiatement
2074 W 5/14	Loconville.	Communicable immédiatement
2074 W 5/15	Lormaison.	Communicable immédiatement
2074 W 5/16	Marseille-en-Beauvaisis.	Communicable immédiatement
2074 W 5/17	Méru.	Communicable immédiatement
2074 W 5/18	Milly-sur-Thérain.	Communicable immédiatement
2074 W 5/19	Moliens.	Communicable immédiatement
2074 W 5/20	Monneville.	Communicable immédiatement
2074 W 5/21	Montjavoult.	Communicable immédiatement
2074 W 5/22	Noailles.	Communicable immédiatement
2074 W 6/1	Ons-en-Bray.	Communicable immédiatement
2074 W 6/2	Ponchon.	Communicable immédiatement
2074 W 6/3	Puiseux-en-Bray.	Communicable immédiatement
2074 W 6/4	Rainvillers.	Communicable immédiatement
2074 W 6/5	Reilly.	Communicable immédiatement
2074 W 6/6	Sainte-Geneviève.	Communicable immédiatement
2074 W 6/7	Saint-Germain-la-Poterie.	Communicable immédiatement
2074 W 6/8	Saint-Germer-de-Fly.	Communicable immédiatement
2074 W 6/9	Saint-Léger-en-Bray.	Communicable immédiatement
2074 W 6/10	Saint-Martin-le-Nœud.	Communicable immédiatement
2074 W 6/11	Saint-Maur.	Communicable immédiatement
2074 W 6/12	Saint-Omer-en-Chaussée.	Communicable immédiatement
2074 W 6/13	Saint-Quentin-des-Prés.	Communicable immédiatement
2074 W 6/14	Saint-Sulpice.	Communicable immédiatement
2074 W 6/15	Savignies.	Communicable immédiatement
2074 W 6/16	Serans.	Communicable immédiatement
2074 W 6/17	Sully.	Communicable immédiatement
2074 W 7/1	Therdonne.	Communicable immédiatement
2074 W 7/2	Tillé.	Communicable immédiatement
2074 W 7/3	Trie-Château.	Communicable immédiatement
2074 W 7/4	Troissereux.	Communicable immédiatement
2074 W 7/5	Valdampierre.	Communicable immédiatement
2074 W 7/6	Vaudancourt.	Communicable immédiatement
2074 W 7/7	Velennes.	Communicable immédiatement
2074 W 7/8	Verderel-lès-Sauqueuse.	Communicable immédiatement
2074 W 7/9	Villeneuve-les-Sablons.	Communicable immédiatement
2074 W 7/10	Villers-Saint-Sépulcre.	Communicable immédiatement
2074 W 8/1-10/19	Arrondissement de Clermont.	
2074 W 8/1	Abbeville-Saint-Lucien.	Communicable immédiatement
2074 W 8/2	Agnetz.	Communicable immédiatement
2074 W 8/3	Angicourt.	Communicable immédiatement

2074 W 8/4	Avrechy.	Communicable immédiatement
2074 W 8/5	Brenouille.	Communicable immédiatement
2074 W 8/6	Breteuil.	Communicable immédiatement
2074 W 8/7	Breuil-le-Sec.	Communicable immédiatement
2074 W 8/8	Breuil-le-Vert.	Communicable immédiatement
2074 W 8/9	Brunvillers-la-Motte.	Communicable immédiatement
2074 W 8/10	Bulles.	Communicable immédiatement
2074 W 8/11	Bury.	Communicable immédiatement
2074 W 8/12	Campremy.	Communicable immédiatement
2074 W 8/13	Cauffry.	Communicable immédiatement
2074 W 8/14	Cernoy.	Communicable immédiatement
2074 W 8/15	Choisy-la-Victoire.	Communicable immédiatement
2074 W 8/16	Clermont.	Communicable immédiatement
2074 W 9/1	Cressonsacq.	Communicable immédiatement
2074 W 9/2	Cuignières.	Communicable immédiatement
2074 W 9/3	Domfront.	Communicable immédiatement
2074 W 9/4	Dompierre.	Communicable immédiatement
2074 W 9/5	Erquery.	Communicable immédiatement
2074 W 9/6	Étouy.	Communicable immédiatement
2074 W 9/7	Fournival.	Communicable immédiatement
2074 W 9/8	Froissy.	Communicable immédiatement
2074 W 9/9	Gannes.	Communicable immédiatement
2074 W 9/10	Grandvillers-aux-Bois.	Communicable immédiatement
2074 W 9/11	Hardivillers.	Communicable immédiatement
2074 W 9/12	Hondainville.	Communicable immédiatement
2074 W 9/13	La Neuville-en-Hez.	Communicable immédiatement
2074 W 9/14	La Neuville-Roy.	Communicable immédiatement
2074 W 9/15	Le Mesnil-Saint-Firmin.	Communicable immédiatement
2074 W 9/16	Le Plessier-sur-Saint-Just.	Communicable immédiatement
2074 W 9/17	Litz.	Communicable immédiatement
2074 W 9/18	Méry-la-Bataille.	Communicable immédiatement
2074 W 10/1	Mogneville.	Communicable immédiatement
2074 W 10/2	Montiers.	Communicable immédiatement
2074 W 10/3	Montreuil-sur-Brèche.	Communicable immédiatement
2074 W 10/4	Mouy.	Communicable immédiatement
2074 W 10/5	Moyenneville.	Communicable immédiatement
2074 W 10/6	Neuilly-sous-Clermont.	Communicable immédiatement
2074 W 10/7	Nointel.	Communicable immédiatement
2074 W 10/8	Pronleroy.	Communicable immédiatement
2074 W 10/9	Ravenel.	Communicable immédiatement
2074 W 10/10	Rémérangles.	Communicable immédiatement
2074 W 10/11	Rieux.	Communicable immédiatement
2074 W 10/12	Rosoy.	Communicable immédiatement
2074 W 10/13	Rousseloy.	Communicable immédiatement
2074 W 10/14	Sacy-le-Grand.	Communicable immédiatement
2074 W 10/15	Saint-Félix.	Communicable immédiatement
2074 W 10/16	Saint-Just-en-Chaussée.	Communicable immédiatement
2074 W 10/17	Saint-Martin-Longueau.	Communicable immédiatement
2074 W 10/18	Vendeuil-Caply.	Communicable immédiatement
2074 W 10/19	Verderonne.	Communicable immédiatement

2074 W 11/1-15/17 Arrondissement de Compiègne.

2074 W 11/1	Amy.	Communicable immédiatement
2074 W 11/2	Appilly.	Communicable immédiatement

2074 W 11/3	Armancourt.	Communicable immédiatement
2074 W 11/4	Attichy.	Communicable immédiatement
2074 W 11/5	Beaugies-sous-Bois.	Communicable immédiatement
2074 W 11/6	Brétigny.	Communicable immédiatement
2074 W 11/7	Bussy.	Communicable immédiatement
2074 W 11/8	Cambronne-lès-Ribécourt.	Communicable immédiatement
2074 W 11/9	Canly.	Communicable immédiatement
2074 W 11/10	Cannectancourt.	Communicable immédiatement
2074 W 11/11	Canny-sur-Matz.	Communicable immédiatement
2074 W 11/12	Carlepont.	Communicable immédiatement
2074 W 11/13	Chevrières.	Communicable immédiatement
2074 W 12/1	Chiry-Ourscamp.	Communicable immédiatement
2074 W 12/2	Choisy-au-Bac.	Communicable immédiatement
2074 W 12/3	Clairoix.	Communicable immédiatement
2074 W 12/4	Compiègne.	Communicable immédiatement
2074 W 12/5	Cuise-la-Motte.	Communicable immédiatement
2074 W 12/6	Estrées-Saint-Denis.	Communicable immédiatement
2074 W 13/1	Francières.	Communicable immédiatement
2074 W 13/2	Fréniches.	Communicable immédiatement
2074 W 13/3	Fresnières.	Communicable immédiatement
2074 W 13/4	Frétoy-le-Château.	Communicable immédiatement
2074 W 13/5	Golancourt.	Communicable immédiatement
2074 W 13/6	Grandfresnoy.	Communicable immédiatement
2074 W 13/7	Grandrû.	Communicable immédiatement
2074 W 13/8	Guiscard.	Communicable immédiatement
2074 W 13/9	Hautefontaine.	Communicable immédiatement
2074 W 13/10	Jaulzy.	Communicable immédiatement
2074 W 13/11	Jaux.	Communicable immédiatement
2074 W 13/12	Jonquières.	Communicable immédiatement
2074 W 13/13	Lacroix-Saint-Ouen.	Communicable immédiatement
2074 W 13/14	Lassigny.	Communicable immédiatement
2074 W 13/15	Le Fayel.	Communicable immédiatement
2074 W 13/16	Le Meux.	Communicable immédiatement
2074 W 13/17	Le Plessis-Brion.	Communicable immédiatement
2074 W 14/1	Longueil-Annel.	Communicable immédiatement
2074 W 14/2	Longueil-Sainte-Marie.	Communicable immédiatement
2074 W 14/3	Machemont.	Communicable immédiatement
2074 W 14/4	Mareuil-la-Motte.	Communicable immédiatement
2074 W 14/5	Margny-lès-Compiègne.	Communicable immédiatement
2074 W 14/6	Margny-sur-Matz.	Communicable immédiatement
2074 W 14/7	Mélicocq.	Communicable immédiatement
2074 W 14/8	Morlincourt.	Communicable immédiatement
2074 W 14/9	Moyvillers.	Communicable immédiatement
2074 W 14/10	Noyon.	Communicable immédiatement
2074 W 15/1	Pierrefonds.	Communicable immédiatement
2074 W 15/2	Plessis-de-Roye.	Communicable immédiatement
2074 W 15/3	Pontoise-lès-Noyon.	Communicable immédiatement
2074 W 15/4	Remy.	Communicable immédiatement
2074 W 15/5	Ribécourt-Dreslincourt.	Communicable immédiatement
2074 W 15/6	Roye-sur-Matz.	Communicable immédiatement
2074 W 15/7	Saint-Sauveur.	Communicable immédiatement
2074 W 15/8	Sempigny.	Communicable immédiatement
2074 W 15/9	Solente.	Communicable immédiatement
2074 W 15/10	Thiescourt.	Communicable immédiatement
2074 W 15/11	Thourotte.	Communicable immédiatement

2074 W 15/12	Tracy-le-Mont.	Communicable immédiatement
2074 W 15/13	Trosly-Breuil.	Communicable immédiatement
2074 W 15/14	Vandélicourt.	Communicable immédiatement
2074 W 15/15	Varesnes.	Communicable immédiatement
2074 W 15/16	Venette.	Communicable immédiatement
2074 W 15/17	Vieux-Moulin.	Communicable immédiatement

2074 W 16/1-21/14 Arrondissement de Senlis.

2074 W 16/1	Apremont.	Communicable immédiatement
2074 W 16/2	Aumont-en-Halatte.	Communicable immédiatement
2074 W 16/3	Autheuil-en-Valois.	Communicable immédiatement
2074 W 16/4	Balagny-sur-Thérain.	Communicable immédiatement
2074 W 16/5	Barbery.	Communicable immédiatement
2074 W 16/6	Bargny.	Communicable immédiatement
2074 W 16/7	Baron.	Communicable immédiatement
2074 W 16/8	Belle-Église.	Communicable immédiatement
2074 W 16/9	Béthisy-Saint-Martin.	Communicable immédiatement
2074 W 16/10	Boissy-Fresnoy.	Communicable immédiatement
2074 W 16/11	Bonneuil-en-Valois.	Communicable immédiatement
2074 W 16/12	Boran-sur-Oise.	Communicable immédiatement
2074 W 16/13	Boullarre.	Communicable immédiatement
2074 W 16/14	Brasseuse.	Communicable immédiatement
2074 W 16/15	Chamant.	Communicable immédiatement
2074 W 16/16	Chambly.	Communicable immédiatement
2074 W 17/1	Chantilly.	Communicable immédiatement
2074 W 17/2	Coye-la-Forêt.	Communicable immédiatement
2074 W 17/3	Cramoisy.	Communicable immédiatement
2074 W 17/4	Creil.	Communicable immédiatement
2074 W 17/5	Crépy-en-Valois.	Communicable immédiatement
2074 W 17/6	Crouy-en-Thelle.	Communicable immédiatement
2074 W 17/7	Dieudonné.	Communicable immédiatement
2074 W 17/8	Éméville.	Communicable immédiatement
2074 W 17/9	Ercuis.	Communicable immédiatement
2074 W 17/10	Fleurines.	Communicable immédiatement
2074 W 17/11	Fontaine-Chalais.	Communicable immédiatement
2074 W 17/12	Foulangues (manquant).	
2074 W 17/13	Fresnoy-en-Thelle.	Communicable immédiatement
2074 W 17/14	Fresnoy-la-Rivière.	Communicable immédiatement
2074 W 18*	Gouvieux.	Communicable immédiatement
2074 W 19/1	La Chapelle-en-Serval.	Communicable immédiatement
2074 W 19/2	Lagny-le-Sec.	Communicable immédiatement
2074 W 19/3	Lamorlaye.	Communicable immédiatement
2074 W 19/4	Le Mesnil-en-Thelle.	Communicable immédiatement
2074 W 19/5	Le Plessis-Belleville.	Communicable immédiatement
2074 W 19/6	Lévignen.	Communicable immédiatement
2074 W 19/7	Mareuil-sur-Ourcq.	Communicable immédiatement
2074 W 19/8	Maysel.	Communicable immédiatement
2074 W 19/9	Mello.	Communicable immédiatement
2074 W 19/10	Montagny-Sainte-Félicité.	Communicable immédiatement
2074 W 19/11	Montlognon.	Communicable immédiatement
2074 W 19/12	Morangles.	Communicable immédiatement
2074 W 19/13	Morienval.	Communicable immédiatement
2074 W 19/14	Mortefontaine.	Communicable immédiatement
2074 W 19/15	Neuilly-en-Thelle.	Communicable immédiatement

2074 W 19/16	Nogent-sur-Oise.	Communicable immédiatement
2074 W 20/1	Orrouy.	Communicable immédiatement
2074 W 20/2	Orry-la-Ville.	Communicable immédiatement
2074 W 20/3	Plailly.	Communicable immédiatement
2074 W 20/4	Pont-Sainte-Maxence.	Communicable immédiatement
2074 W 20/5	Pontpoint.	Communicable immédiatement
2074 W 20/6	Précy-sur-Oise.	Communicable immédiatement
2074 W 20/7	Roberval.	Communicable immédiatement
2074 W 20/8	Rosoy-en-Multien.	Communicable immédiatement
2074 W 20/9	Saint-Leu-d'Esserent.	Communicable immédiatement
2074 W 20/10	Saint-Maximin.	Communicable immédiatement
2074 W 20/11	Saint-Vaast-de-Longmont.	Communicable immédiatement
2074 W 20/12	Saint-Vaast-lès-Mello.	Communicable immédiatement
2074 W 20/13	Saintines.	Communicable immédiatement
2074 W 20/14	Senlis.	Communicable immédiatement
2074 W 21/1	Silly-le-Long.	Communicable immédiatement
2074 W 21/2	Thiers-sur-Thève.	Communicable immédiatement
2074 W 21/3	Thiverny.	Communicable immédiatement
2074 W 21/4	Ully-Saint-Georges.	Communicable immédiatement
2074 W 21/5	Varinfroy.	Communicable immédiatement
2074 W 21/6	Vaumoise.	Communicable immédiatement
2074 W 21/7	Ver-sur-Launette.	Communicable immédiatement
2074 W 21/8	Verberie.	Communicable immédiatement
2074 W 21/9	Verneuil-en-Halatte.	Communicable immédiatement
2074 W 21/10	Villeneuve-sur-Verberie.	Communicable immédiatement
2074 W 21/11	Villers-Saint-Genest.	Communicable immédiatement
2074 W 21/12	Villers-Saint-Paul.	Communicable immédiatement
2074 W 21/13	Villers-sous-Saint-Leu.	Communicable immédiatement
2074 W 21/14	Vineuil-Saint-Firmin.	Communicable immédiatement